

## Compte-rendu du conseil inter crèches 14 juin 2018

### Participants

- Didier MISSENERD**, Adjoint au maire chargé des affaires scolaires et de la petite enfance  
**Anne ATTRAZIC**, Responsable du service du jeune enfant  
**Célia CHAUVEL**, Agent administratif du pôle accueil familles référente du SJE

### Lexique

- AP** = auxiliaire de puériculture  
**EJE** = éducatrice de jeunes enfants  
**MACF** = multi-accueil collectif et familial  
**SJE** = service du jeune enfant  
**MAC** = multi accueil collectif

### Ordre du jour

- Article paru dans le Parisien
- Travaux d'été :
  - Travaux au sein des structures
  - Travaux de voiries
- Fermetures des établissements et regroupement d'été
- Retour sur la journée pédagogique
- Projet Multi Accueil Collectif
- Livret d'accueil
- Projet de recyclage crèche du parc
- Questions d'intérêt commun des parents

**Crèche PARC** : Noëlle FRANCE, directrice adjointe  
Isabelle BESSONNET & Virginie CARLOS, EJE  
Représentantes de parents :  
Mme LEFRANC MAUCOTEL et Mme HORYN



**Halte-garderie** : Céline PERRIER, directrice  
Représentante de parents :  
Mme COMBIER (excusée)

**Crèche FARANDOLE** : Nataline GHEZLI, directrice adjointe  
Représentantes de parents :  
Mme MERBOUH et Mme LOPES



**MACF Petit Prince** : Fabienne THOMAS directrice  
Représentantes de parents :  
Mme LEVESQUE & Mme GUTTY (excusée)

## Article paru dans « le Parisien »

Le journal « Le Parisien » a classé première la ville d'Orsay dans son récent palmarès des villes de l'Essonne « où il fait bon être parent ». Cf article en pièce jointe

« Parmi les paramètres utilisés pour élaborer ce classement, figure sans doute en bonne place la qualité de nos établissements de petite enfance, plébiscités par leurs utilisateurs, tout-petits et grands. Ce palmarès conforte ainsi ce satisfecit.

Que soient donc ici chaleureusement remerciés les agents municipaux qui font de nos crèches des modèles que beaucoup de communes nous envient. »

*Didier Missenard, adjoint au maire en charge de la petite enfance et des affaires scolaires*

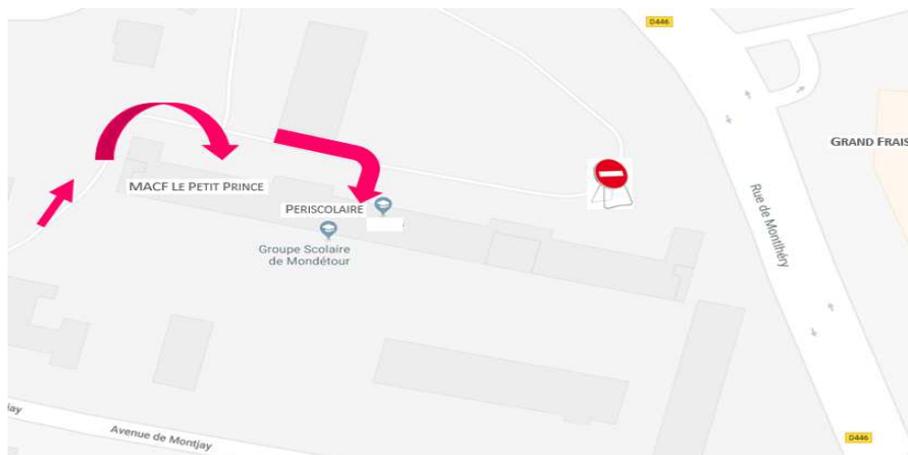
## Travaux au sein des structures

Durant le regroupement les bâtiments fermés verront les réfections suivantes :

### MACF Petit-Prince :

- Réfections des peintures dans :
  - Le groupe des bébés : les dortoirs, la pièce de vie et la salle de bain (création d'une ouverture entre la salle de bain et la pièce de vie)
  - Le groupe des moyens/grands : les dortoirs, la pièce de vie et la salle de bain
  - les toilettes de l'entrée de la crèche.
- **Réfection du parcours d'évolution du quartier Mondétour** et donc du jardin et du sol souple devant la structure **du 23 juillet jusqu'au 31 août**

Les accès au MACF le Petit Prince seront maintenus, par une arrivée via la rue de Montjay (côté du groupe scolaire). L'accès via la rue de Montlhéry sera fermé (côté magasin Grand Frais).

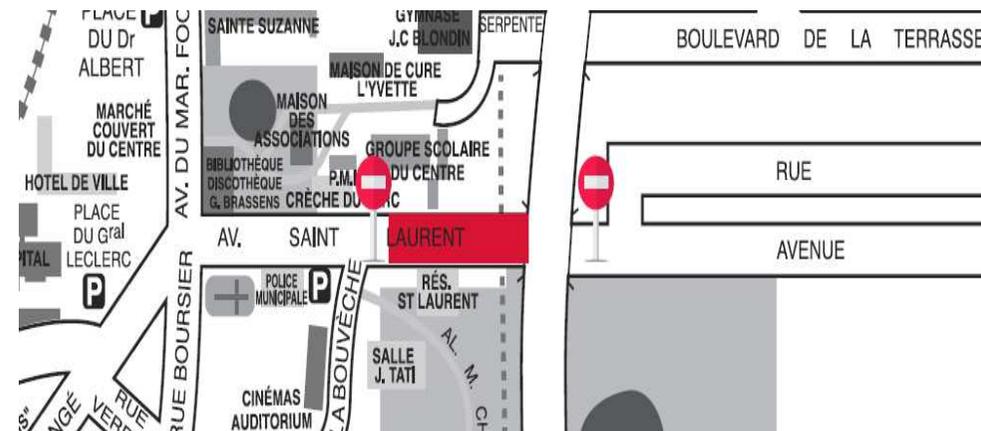


### Crèche du Parc :

- Changement de la toiture
- Changement de la chaudière
- Changement des huisseries côté avenue Saint-Laurent

## Travaux de voirie

Réfection de la **portion de l'avenue Saint-Laurent** se situant avant l'arrêt du bus à partir du **9 juillet**.





## Fermeture des établissements et regroupement d'été

Cette année, pour des raisons de travaux importants à la crèche du parc, le regroupement commencera à partir du 16 juillet pour cette structure :

### La semaine du 16 au 20 juillet

- les groupes des loupiots et des aventuriers seront accueillis à la halte-garderie
- le groupe des frimousses sera accueilli à la crèche la farandole
- le groupe des explorateurs sera accueilli au petit prince

### La semaine du 23 au 27 juillet

- les groupes des loupiots et des aventuriers seront accueillis à la halte-garderie
- les groupes des frimousses et des explorateurs seront accueillis à la crèche la farandole

**A partir du 30 juillet jusqu'au 24 août** tous les enfants des différentes structures seront accueillis à la **crèche la farandole**.

Cela permet :

- D'effectuer des travaux dans les crèches
- D'optimiser les coûts de fonctionnement car il y aura peu d'enfants présents
- D'optimiser les congés des agents

Durant cette période, des professionnel(le)s de chaque crèche suivent les enfants pour assurer leur accompagnement.

C'est un moment particulier pour l'ensemble des agents : changement de locaux, de collègues, d'organisation.

L'organisation du regroupement est complexe. C'est pourquoi elle est anticipée au maximum et qu'il est important que les parents transmettent les informations d'absence de leur enfant dès que possible.

## Sécurité : tous responsables !

Merci à tous de veiller à la **fermeture des portes derrière votre passage**, en cette saison estivale comme tout au long de l'année; il en va de la sécurité de vos enfants.

## Journée Pédagogique du vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018 Sur le thème de « La communication gestuelle associée au langage ».

Cette journée a pour but de former le plus grand nombre d'agents aux mêmes pratiques et de favoriser la cohésion d'équipe.

Pour ce faire l'ensemble des familles dont les enfants sont accueillis a été informé qu'il n'y aurait pas d'accueil ce jour-là.

La commune a mis à disposition la salle de conférence de la Bouvêche pour accueillir l'équipe de 5 intervenantes de l'association « Signes2mains » et les 80 agents du service Enfance.

Une conférence plénière a été proposée et animée par Mme Sandrine HIGEL qui a su tenir l'auditoire en haleine par ses convictions et des valeurs communes à nos pratiques professionnelles.

Une pause déjeuner a mis en valeur les talents des cuisiniers du service avec au programme un voyage des saveurs: les plats du Mexique, des Antilles, du Sénégal, du Portugal et de la Méditerranée ont été très appréciés par tous. De nombreux autres mets aussi délicieux ont été apportés par l'ensemble du personnel.

L'après-midi a permis une mise en pratique de la communication gestuelle par la participation des agents à 4 ateliers animés par les intervenantes de l'association. Des comptines et autres signes du quotidien ont pu être partagés par l'ensemble des groupes.

## Projet « Multi Accueils Collectifs » (MAC)

**Définition** : Les MAC sont des structures permettant des contrats collectifs allant de ½ journée à 5 jours d'accueil par semaine.

**Objectif** : actualiser les modalités d'offre d'accueil petite enfance en mutant tous les accueils collectifs et halte-garderie vers des multi-accueils collectifs (sur le modèle du MACF le Petit Prince, hors accueil familial).

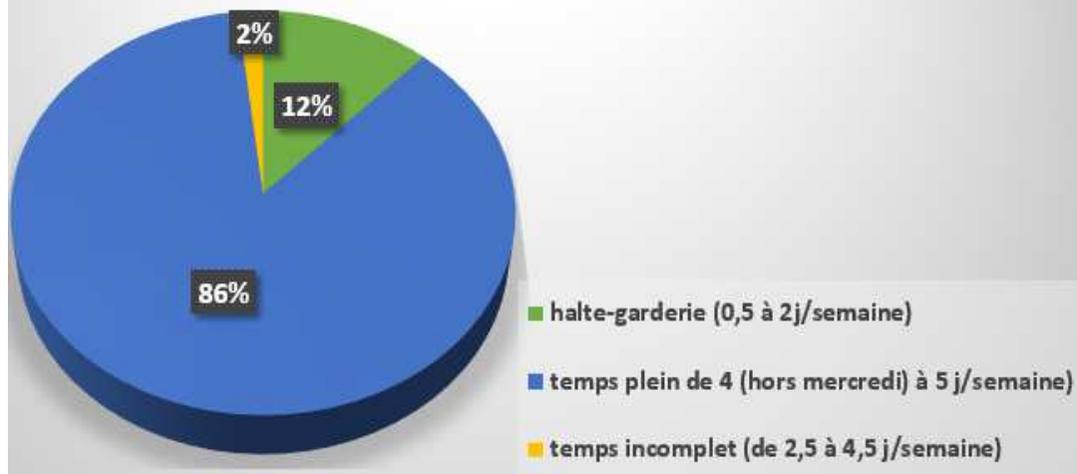
**Pourquoi** : Pour mieux palier aux demandes de temps partiels, de modification de demi-journée de contrat (en réduction ou augmentation).

Actuellement, les demandes de temps partiel sont longtemps en attente : c'est la preuve que l'on ne répond pas assez à leur demande.

Pour proposer, dans chaque quartier, des temps partiels autres que le mercredi.

Au final : **pour mieux répondre aux besoins des orcéens en matière de petite enfance.**

### Répartitions des places actuelles



### Etat d'avancement du projet: il est en cours d'étude

- Auprès des familles en liste d'attente.
- Auprès des familles en cours d'accueil. C'est pourquoi il y a dans le questionnaire de satisfaction annuelle des questions supplémentaires sur le sujet.
- En cours d'analyse des besoins, des possibilités.

Il n'y aura pas d'augmentation du nombre de places totale ni des coûts municipaux, mais une diversification des possibilités.

**Echéance** : Rentrée **septembre 2019**

### Livret d'accueil

Depuis un an, un groupe de travail piloté par Noëlle France, directrice adjointe de la crèche du parc, et le service communication travaillent à l'actualisation du livret d'accueil des structures du service jeune enfant (parc, farandole, petit prince).

Il est prévu de le présenter aux familles pour la rentrée prochaine.

Ce livret d'accueil « coloré » a pour objectif de présenter succinctement la structure.

Les parents pourront y trouver les informations suivantes :

- Présentation des lieux de vie, information des horaires d'ouverture et de fermeture
- Présentation de l'équipe
- Principes de l'adaptation
- Rythme et besoins de l'enfant
- Rencontres au court de l'année

Ce livret évoluera. Nous réfléchissons pour qu'il soit décliné sur plusieurs supports et peut être en anglais.

## Projet de recyclage à la crèche du parc

L'équipe a mis en place un projet d'aménagement du jardin pour le rendre ludique, coloré et agréable.

### Les projets :

- le développement durable favorisant le recyclage et la récupération
- L'implication des familles participant à la réflexion globale et à la récupération
- La collaboration avec plusieurs services municipaux : espace vert pour du terreau, des tuteurs, stade nautique pour les « frites », services techniques pour l'aménagement.

Cela a permis la confection de mobiles (en bouchons de bouteille), de chevaux (frites de piscine), de jeux de transvasement (tuyaux, entonnoirs, pots cosmétiques...).

Les familles contribuent à ce projet en apportant d'anciens objets recyclables.

Les informations sont disponibles sur le tableau d'affichage de la structure.

### Recyclage et jardinage :

- Récupération de boîtes de CD vides pour réaliser des mini-serres permettant aux enfants d'observer des graines germer
- Plantation de pousses d'herbes aromatiques, fraises et pieds de tomates (proposition de parents pour jardiner à la crèche et donner des boutures).
- La création d'un compost est à l'étude.

### Les actions quotidiennes des agents :

Fabrication de pâtes à jouer (type « pâte à modeler »), découpage et stockage des chutes de papiers colorés en vue de créer une fresque avec les plus grands enfants, fabrication de jeux pour le jardin, projet de marionnettes chaussettes ...



## Questions d'intérêt commun des parents

### Est-il prévu une visite préalable au regroupement ?

Nous n'organisons pas de visite préalable.

- Chaque enfant retrouve son groupe d'enfants présents et ses référentes habituelles.
- Si possible, les enfants restent, le temps du regroupement, dans le même lieu de vie. Cependant, lorsque cela n'est pas possible pour l'ensemble du groupe, les plus petits sont priorités.
- Les habitudes de vie sont respectées autant que possible.
- Les premiers jours d'accueil, les parents peuvent prendre le temps nécessaire pour une séparation en douceur...

### La constitution des groupes pour l'année prochaine est-elle faite ?

Les auxiliaire de puériculture suivent le groupe d'enfants dont elles sont référentes, ou relais.

Les enfants évoluent avec leur âge et vont dans la section qui y correspond.

Exemple pour la crèche du parc : une partie des enfants des grands Loupiots ira chez les explorateurs. Les plus jeunes iront chez les Aventuriers.

2 enfants du groupe Frimousses iront chez les Loupiots et les autres chez les Aventuriers.

7 enfants des Aventuriers partent à l'école, 9 vont chez les Explorateurs.

Lors de la réunion « porte ouverte » les parents ont pu faire connaissance avec l'équipe et découvrir les nouveaux groupes.

### Recrutement de personnel

Le recrutement des professionnelles est soumis à des critères de qualité et aux contraintes administratives, notamment de mutation (3 mois).

Au sein de la crèche du parc, chaque groupe est encadré par 3 à 4 professionnelles.

Les EJE et agents techniques sont également présentes dans les groupes.

Les normes légales de professionnel(le)s auprès des enfants sont respectées. Elles sont de :

- 1 professionnel(le) pour 5 enfants qui ne marchent pas,
- 1 professionnel(le) pour 8 enfants qui marchent.

Deux saisonniers sont recrutés pour renforcer l'équipe d'entretien cet été; ainsi l'équipe d'entretien formée à l'accompagnement des enfants peut soutenir les équipes d'auxiliaires.



## Communication sur les activités proposées aux enfants

Les éducateur(rice)s aménagent des espaces ludiques et proposent des jeux laissant libre cours à la créativité et à l'imagination. La collectivité permet aux enfants de s'exercer à la socialisation. Les missions des établissements sont de les accompagner dans leurs découvertes, en incluant la notion de plaisir. Les professionnel(le)s observent les acquisitions motrices, intellectuelles et sociales des enfants, sans objectif de réussite. Les apprentissages sont toujours à l'initiative de l'enfant. Ils sont observés, encouragés, stimulés.

Les objectifs sont de :

- Favoriser les **jeux d'imitation** avec : coins dînète, nurserie, poupées, malles de docteur, déguisements...
- **Développer leur motricité** : toboggans, piscines à balles, vélos... En les soutenant dans leurs acquisitions, leurs efforts et la construction d'une bonne estime de soi.
- Permettre la découverte des matières et supports par des propositions de **graphisme** variées, en regardant les autres ou en faisant lui-même l'expérience, de laisser sa trace, son empreinte.
- Permettre de se construire une représentation mentale de l'imbrication, d'y lier le geste et d'exercer la coordination œil-main par des **jeux d'encastres** tels que boîtes : à formes, perles, aimants...
- S'exercer à une préhension plus fine et faire l'expérience des transvasements : vide, écoulement, remplissage, débordement et transformations de volumes par des **jeux de manipulation** avec des matières connues comme l'eau, le sable ou la pâte à modeler...
- Offrir des espaces dédiés à l'imaginaire dans le respect de son rythme, sans attente des adultes accompagnant ces moments par des **temps calmes**, de **lecture**, comptines...

**Vous constaterez que les enfants font donc des mathématiques, des sciences, de la littérature à leur mesure et à leur rythme. C'est l'engagement de l'ensemble des équipes sur le terrain avant de passer le relais à d'autres équipes de l'éducation nationale pour d'autres missions plus axées sur les apprentissages.**

## Moyens mis en œuvre pour l'accompagnement des enfants vers la propreté

L'équipe suit la demande de l'enfant et est à l'écoute de sa maturité personnelle. Lorsque la propreté est abordée par l'enfant dans sa famille, les professionnelles proposent et accompagnent l'enfant à des moments stratégiques. (avant le repas / après la sieste...). Du point de vue pédagogique, il est important que cela reste le choix de l'enfant.

## Gâteaux et goûter

Concernant la modification des contenus des goûters, les menus ont été adaptés au nouveau plan alimentaire. Ce dernier a rééquilibré les apports des enfants afin qu'ils soient au plus proche de leurs besoins. Les apports en glucides et lipides ont été répartis différemment, privilégiant les fruits et les produits laitiers aux dépens des gâteaux. Les équipes restent vigilantes pour répondre aux besoins de chaque enfant.

### Crèche du Parc

7 avenue saint Laurent  
01 60 49 11 30  
crecheparc@mairie-orsay.fr

### Crèche Farandole

1 allée Françoise Dolto  
01 69 07 74 24  
crechefarandole@mairie-orsay.fr

### MACF Le Petit Prince

6 avenue de Montjay  
01 60 92 39 60  
multiaccueil@mairie-orsay.fr

### Halte-garderie

7 avenue Saint-Laurent  
01 60 49 11 33  
haltegarderie@mairie-orsay.fr

### Celia CHAUVEL

Agent du Pôle Accueil Familles  
01 60 92 80 71  
accueilfamilles@mairie-orsay.fr

### Didier MISSENERD

Adjoint au Maire en charge de la  
petite enfance et des affaires scolaire  
didier.missenard@mairie-orsay.fr

### Sarah KRIMI

Directrice de l'enfance  
directriceenfance@mairie-orsay.fr

### Anne ATTRAZIC

Responsable du service du jeune enfant  
responsablejeuneenfant@mairie-orsay.fr